



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-21366>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-21366**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Chu de grenoble alpes

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26380030200014

**Ville :** Grenoble cedex 09

**Code postal :** 38043

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 38

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2711148&orgAcronyme=x7c>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025E054 à 056

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Cellule des marches

**Adresse mail du contact :** Marches@chu-grenoble.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. règlement de consultation

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 14/03/2025 à 11:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** CHU GRENOBLE ALPES

**Critères d'attribution :** PRIX : 55% TECHNIQUE : 35% DELAI DE LIVRAISON : 5% DEVELOPPEMENT DURABLE : 5%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** 2025E054 à 056

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 39516110

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** Fournitures articles de positionnement pour le patient en bloc opératoire.

**Lieu principal d'exécution du marché :** CHU GRENOBLES ALPES et membres GHT

**Durée du marché (en mois) :** 12

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 1-Coussins de positionnement en gel Adulte et Pédiatrique Accord-cadre mono-attributaires sans minimum avec maximum annuel fixé à Les montants estimatifs et ne sont pas contractuels.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 39516110

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 100528 euros

**Lieu d'exécution du lot :** CHUGA et ses membres du GHT

- **Description du lot :** 2-Coussins de positionnement en mousses

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 39516110

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 11934 euros

**Lieu d'exécution du lot :** CHUGA et ses membres du GHT

- **Description du lot :** 3-Matelas à dépression

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 37414100

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 4000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** CHUGA et ses membres du GHT

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande mono attributaire sans minimum mais avec un maximum annuel de 50 000euro(s) HT, tous lots confondus. Les montants annuels estimatifs ne sont pas contractuels mais correspondent au montant alloué. Des échantillons seront à remettre dans le respect des modalités fixées à l'article 5.3 du règlement de consultation, pour effectuer des tests sur les produits. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale à compter de la notification du marché jusqu'au 31 décembre 2025. L'accord cadre pourra être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. La reconduction est considérée comme acceptée par le pouvoir adjudicateur si aucune décision écrite contraire n'est prise au moins 4 mois avant l'échéance de la période de validité en cours. Le titulaire ne peut pas s'opposer à la reconduction du contrat. En cas d'atteinte du montant maximum,

l'accord-cadre est reconduit de manière anticipée à compter de la date de notification au titulaire du bon de commande provoquant ce dépassement. Les candidats souhaitant se présenter en groupement d'entreprises doivent le faire dès le stade de la candidature. Dans ce cas, un mandataire est clairement identifié et la candidature du groupement doit alors obligatoirement comporter un document de chacun des cotraitants habilitant le mandataire à le représenter. la forme juridique du groupement (conjoint ou solidaire) est au libre choix de celui-ci. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire des autres membres. Si le groupement attributaire du contrat public est de forme différente, il peut se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-avant. il est interdit aux candidats de présenter plusieurs plis en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus : Tribunal administratif 2, Place de Verdun - BP 1135 38022 GRENOBLE Cedex Isère - France Téléphone : +33 (0)4 76 42 90 00 Télécopieur : +33 (0)4 76 42 22 69 Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Site internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/> Depuis le 30 novembre 2018, Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>) vous permet de déposer une requête de façon dématérialisée auprès des tribunaux administratifs et de suivre vos dossiers.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/02/2025**